

Ecrit par le 22 juillet 2024

# De l'Isle-sur-la-Sorgue à Courthézon pour Le Roy logistique



D'ici juin prochain, la plateforme vaclusienne de [Le Roy logistique](#) devrait être transférée de la zone de la Grande Marine à l'Isle-sur-la-Sorgue à celle de la Grange Blanche II à Courthézon. Ce déménagement vise à notamment à faire face au développement de l'activité stockage dans le Sud-Est de ce groupe créé en Bretagne en 1947.

Dirigée depuis 2009 par [Gabriel Lopacki](#), l'agence de l'Isle-sur-la-Sorgue, dont l'implantation avait été accompagnée par [VPA \(Vaucluse Provence attractivité\)](#), est désormais trop à l'étroit.

Les 12 salariés vont donc bientôt rejoindre le nouveau site de Courthézon idéalement positionné à proximité des autoroutes A7 et A9, respectivement situés à 5 et 10km.

Ecrit par le 22 juillet 2024

### **Environnement entièrement sécurisé**

La nouvelle agence s'étendra sur 18 000 m<sup>2</sup> (avec 3 cellules de 6 000 m<sup>2</sup>) pour une capacité de stockage de 27 000 palettes (contre 6 000 actuellement). Elle disposera également de 15 portes à quai.

Les bâtiments, en cours d'aménagement intérieur, sont certifiés '[Breeam very good](#)' ([une évaluation et certification performance environnementale internationale](#)). Ils sont aussi agréés OEA (Opérateur économique agréé). Accordé aux opérateurs communautaires les plus fiables, ce dispositif permet de faciliter les échanges et de mieux sécuriser les flux de marchandises entrant ou sortant de l'Union européenne. Cela offre notamment la possibilité de stocker ses marchandises sous douane dans un environnement sécurisé. C'est notamment pour ces raisons que le site sera entièrement fermé et vidéo-surveillé.

### **30 recrutements d'ici la fin de l'année**

« Cette nouvelle plateforme vaclusienne dispose de tous les atouts recherchés par les utilisateurs de prestations logistiques », explique Gabriel Lopacki dont l'agence disposera d'une activité de 'co-packing' installée au second trimestre 2021 (ndlr : il s'agit d'un processus de préparation de commande consistant à regrouper des produits complémentaires dans un même conditionnement). L'agence de Courthézon proposera enfin une offre de transport sur place avec une flotte de véhicules en propre.

Afin de faire face à ce développement, le groupe compte procéder au recrutement d'une trentaine de personnes d'ici la fin de l'année.

Disposant de 22 sites à travers la France, Le Roy logistique a réalisé un chiffre d'affaires de 154M€ en 2019 dont 60% généré par les activités de logistique et de transport associé, 35% pour l'organisation des transports et 5% par le co-packing. Le groupe compte 600 collaborateurs et ses plateformes disposent d'une capacité de 300 000m<sup>2</sup>. Il travaille notamment avec de grands noms comme Nestlé, Lactalis, Auchan, Carrefour, Intermarché, Maison du monde, Playmobil, BASF ou bien encore Saint-Gobain.

Ecrit par le 22 juillet 2024



Les bâtiments, en cours d'aménagement intérieur, sont certifiés ['Breeam very good'](#) (une évaluation et certification performance environnementale internationale). Ils sont aussi agréés OEA (Opérateur économique agréé).

## **Carpentras, Malaucène, Courthézon, Caromb et Valréas engagées dans une restauration**

Ecrit par le 22 juillet 2024

## collective durable



L'Agence régionale pour la biodiversité et l'environnement ([ARBE](#)) coordonne cette année un accompagnement intitulé 'vers une restauration collective durable'. 26 collectivités ont été choisies en Région Paca dont cinq dans le Vaucluse qui vont suivre 6 modules de formations pour mettre en œuvre leur projet. Au programme : préservation du foncier agricole, lutte contre le gaspillage alimentaire, achats durables et approvisionnement de qualité, cuisine alternative et végétarienne, éducation à une alimentation durable, zéro plastique.

L'accompagnement s'appuiera sur des démarches réussies de collectivités comme Lauris (Vaucluse) et Saint-Rémy de Provence (Bouches-du-Rhône), certifiées 'Ecocert en cuisine' niveau 3 et engagées depuis plusieurs années dans une restauration collective durable, de saison, bio et locale. Parmi les objectifs visés, il s'agira de favoriser le développement d'une alimentation locale, de qualité, respectueuse de l'environnement pour tous, de faire monter en compétences les collectivités pour répondre à des enjeux réglementaires et territoriaux, ou encore de permettre les échanges et la mutualisation d'expériences ainsi que la mise en réseau des acteurs.

Les 26 collectivités retenues par l'ARBE :

Ecrit par le 22 juillet 2024

Alpes de Haute-Provence : Seyne-les-Alpes

Alpes-Maritimes : Biot, Carros, Villeneuve-Loubet, Mougins, La Colle sur Loup, Saint-Jeannet

Bouches-du-Rhône : Berre l'Etang, Port Saint-Louis du Rhône, La Roque d'Anthéron, Simiane-Collongue, Lambesc, Jouques, Venelles

Var : Collobrières, La Farlède, Syndicat intercommunal de restauration collective, Saint-Cyr sur Mer, Vidauban, Roquebrune-sur-Argens, Néoules

Vaucluse : Valréas, Carpentras, Malaucène, Courthézon, Caromb

---

## Etat de catastrophe naturelle reconnu en Vaucluse : un délai très court pour faire sa déclaration

Ecrit par le 22 juillet 2024



Au titre des mouvements de terrain survenus lors des intempéries fin 2019, l'arrêté interministériel du 14 septembre 2020, publié au journal officiel le 24 octobre 2020, a reconnu comme étant en état de catastrophe naturelle, la commune de Grambois.

Au titre de la sécheresse et réhydratation des sols 2019, l'arrêté interministériel du 15 septembre 2020, publié au journal officiel ce jour, 25 octobre 2020, a reconnu comme étant en état de catastrophe naturelle, les communes suivantes : Apt, Beaumes-de-Venise, Bonnieux, Buisson, Caromb, Châteauneuf-du-Pape, Courthézon, Entrechaux, Loriol-du-Comtat, Monteux, Orange, Saignon, Saint-Marcellin-lès-Vaison et Vaison-la-Romaine.

Les personnes sinistrées disposent d'un délai de 10 jours au maximum à compter de la publication de l'arrêté au journal officiel, soit le 4 novembre 2020, pour déclarer les dégâts subis auprès de leur compagnie d'assurance.

**Les arrêtés sont consultables [ICI](#)**

---

## Courthézon : le wifi gratuit grâce à l'Europe

Avec le réseau 'WIFI4EU', Courthézon dispose désormais d'un réseau wifi public gratuit. Pour cela, la commune abrite 11 bornes relais se situant place Daladier, à la salle polyvalente, à la gare, dans les parcs Charles de Gaulle et du Couvent, devant l'office de tourisme, dans les salles de la Roquette et du Daumier, au stade de la Roquette, au kiosque de l'avenue Gambetta et au belvédère.

L'ensemble de ce dispositif a pu être déployé grâce au programme Wifi4EU de l'Union européenne (UE) de promotion du wifi gratuit dans les lieux publics. Dans ce cadre, la municipalité de Courthézon a pu ainsi bénéficier d'une aide européenne de 15 000 €.

Courthézon figure parmi les 5 communes vauclusiennes (avec Apt, La Bastidonne, l'Isle-sur-la-Sorgue, dont les bornes sont opérationnelles depuis mars dernier, et Valréas) ayant été retenues par l'UE lors du premier appel à candidature lancé fin 2018. Depuis, la ville de Carpentras a également rejoint, mi-2019, cette liste dans le cadre d'un nouvel appel à projet européen.